



CONVOCATION RENTREE SCOLAIRE

Mardi 1er septembre 2015

La rentrée s'effectuera en trois étapes

1. Accueil au lycée
2. Accueil par le professeur principal
3. Début des cours

L'accueil au lycée se déroulera dans l'ordre suivant :

1. **Conseiller principal d'éducation** : remise d'une fiche navette
2. **Intendante** : paiement de la pension, demi-pension de septembre
3. **Secrétariat** : retrait certificat scolaire, chèques-livres
4. **Assistants sociales maritimes** : demande d'aides financières ou toutes autres préoccupations
5. **Caisse maritime d'allocations familiales** : informations sur l'allocation de rentrée scolaire et action sociale

N.B. : Un accueil aura lieu à 09h30 (salle Ile de Groix) par le Directeur du lycée, le Directeur délégué à la mer et au littoral du Morbihan et les responsables professionnels de la pêche, des cultures marines et de la marine marchande.

classes	Horaires		
	accueil au lycée	accueil par le professeur principal	début des cours
CAP Maritime Matelot 1ère année	09h30 à 11h30	13h30 à 15h20	15h40
CAP Maritime Matelot 2ème année			
Classe de mise à niveau maritime	13h30 à 15h00	15h40 à 17h30	mercredi 8h00
Seconde CGEM Commerce/Pêche	08h00 à 09h30	10h10 à 12h00	13h30
Seconde Cultures Marines			
Seconde Electromécanicien Marine	09h30 à 11h30	13h30 à 15h20	15h40
Première CGEM Commerce/Pêche	13h30 à 15h00	15h40 à 17h30	mercredi 8h00
Première Cultures Marines	15h00 à 16h30	mercredi 8h00	mercredi 10h10
Première Electromécanicien Marine			
Terminale CGEM Commerce/Pêche	16h30 à 17h30	mercredi 8h00	mercredi 10h10
Terminale Cultures Marines			
Terminale Electromécanicien Marine			



Lycée professionnel maritime et aquacole
 38 avenue Louis Bougo BP n° 33 56410 ETEL
 Tél. 02 97 55 30 66 Fax 02 97 55 24 29
 e-mail LPM-Etel@developpement-durable.gouv.fr Internet www.lpma-etel.fr